

Sautron Magazine

AVRIL
2015

www.sautron.fr

Informations municipales



**Un nouveau site internet
pour la ville de Sautron**



NOU
N°2014

Dossier P4

Budget 2015

- ▶ Quelques chiffres
- ▶ Entretien avec l'adjoint aux Finances et au Contrôle de gestion
- ▶ Les chiffres de la fiscalité locale



P8

Vidéo-protection :
1^{er} anniversaire, 1^{er} bilan



P12

Centres de loisirs :
un été animé à Sautron



P23

Portrait :
Audrey Ogereau



DOSSIER 4

INFORMATIONS MUNICIPALES . . . 8

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le mariage civil
Population INSEE
Vidéo-protection : premier anniversaire et premier bilan
Conseil des Sages et Conseil de Quartiers : des habitants au service des habitants
Stop cambriolages, une application smartphone pour lutter contre les cambriolages

EUROPE INFOS 10

La fête de l'Europe
Les compétences de l'Europe



NANTES METROPOLE 11

Périphérique nantais, gagner du temps avec la régulation d'accès
Aire d'accueil des gens du voyage, le début des travaux

ENFANCE JEUNESSE 12

Accueils de loisirs : un été animé à Sautron
Transport scolaire : les modalités changent
Carnaval, sur un air de bord de mer
A la découverte du RAM
Palmes académiques pour M. Simonet



CULTURE & MANIFESTATIONS . . . 14

Animations culturelles
Les Puces Sautronnaises
Fête de la musique, Sautron en accord majeur
Vélo-City, le roi de la métropole nantaise
Heure du Conte
Les matous font mouche
Sautron expose ses artistes, le palmarès 2015
Culture, de nouvelles pistes de travail

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE . . 17

Biodiversité, des gîtes 4 étoiles pour les oiseaux



VIE SOCIALE 18

Besoin d'un coup de main ou besoin de travailler ? CAAP Ouest est là pour vous
Job d'été ? C'est le moment...
Recensement canicule
Inauguration du Clos des Mésanges
La Folle Journée s'exporte à Sautron

VIE ASSOCIATIVE 20

A la découverte de notre patrimoine naturel, la petite faune de Sautron
Un nouveau site internet pour valoriser le tissu associatif sautronnais
Le Soleil en fête avec Sautron Astronomie
Comité de jumelage « Sautron Machen »



SPORT 22

Focus sur la Pétanque à Sautron
Portrait : Audrey Ogereau

VIE ECONOMIQUE 24

PATRIMOINE 25

Les insolites de Sautron
Chapelle de Bongarant : un patrimoine préservé

TRIBUNES POLITIQUES 26

MEMENTO & ETAT CIVIL 27



Bulletin trimestriel
d'information municipale
N°204 • AVRIL 2015

Directrice
de la publication:
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Rédacteur en chef :
Frédéric SAUTON

Texte et photos
(sauf mentions contraires) :
Frédéric SAUTON
Mannaïg LALANDE

Illustration de couverture :
Jean HUET pour le visuel
de la Halle de la Linière

Composition et impression :
La Contemporaine

Tirage :
4 000 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation et impression
sur du papier 100% PEFC,
issue de bois provenant
de forêts gérées durablement
avec des encres à base végétale par :
LA CONTEMPORAINE
Imprimerie Labellisée
IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
0251135050





Marie-Cécile Gessant

Maire de Sautron

mariececile.gessant
@sautron.fr

Comme chaque année, j'ai souhaité que le dossier du bulletin de printemps soit consacré au budget de la ville. Il faut le dire clairement : les décisions de l'Etat, et en particulier la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), ainsi que les nouvelles charges financières à l'image de celles générées par la réforme des rythmes scolaires, placent toutes les communes de France dans une situation financière au mieux très délicate, au pire catastrophique ! Pour Sautron, l'impact financier s'élève ainsi à 300 000€...

Fort heureusement, la **situation financière de la ville est saine**. Les investissements ont été faits durant les dernières années, et les salles municipales, les équipements sportifs, les infrastructures existent et sont en bon état car bien entretenus. Les autres investissements nécessaires (travaux du restaurant scolaire de la Forêt, études sur l'évolution des bâtiments scolaires...) sont planifiés et le **faible niveau d'endettement par habitant** (en-dessous de la moyenne des communes de même strate) nous permettra de les réaliser. Enfin, nous pouvons nous réjouir de ne pas avoir d'emprunts dits toxiques !

Un travail considérable a été mené depuis un an par les élus et les services municipaux afin de **rechercher toutes les pistes d'économies**. Réduction des heures de ménage, non remplacement de certains départs en retraite, optimisation des moyens matériels, mutualisation..., ont permis de réaliser des économies substantielles.

De la même manière, **les subventions 2015 au profit des associations ont été finement examinées**, au cas par cas, afin que toutes les associations puissent continuer à œuvrer dans les meilleures conditions. Au regard des différents projets et de l'état des finances des associations, certaines subventions vont diminuer, d'autres pas, et l'année prochaine le même travail sera mené.

Mais, **ce retrait de l'Etat est prévu pour durer**, voire même s'amplifier dans les années à venir. Dans ce contexte, si la ville veut continuer à offrir à sa population un cadre de vie, un environnement et des services de qualité, et avec le souci de ne pas étrangler les finances communales durant la prochaine décennie, **il apparaît aujourd'hui nécessaire d'augmenter les taux d'imposition** relevant de la part communale. Il faut noter à ce sujet que les taux sautronnais sont très inférieurs à ceux des communes de Nantes Métropole et ceux des communes de même strate. Le taux d'imposition pour la part communale de la taxe d'habitation passe de 15,15% à 15,76% et celui concernant la taxe foncière (bâti) passe de 15,66% à 16,29%. Je le sais, cette hausse fait suite à toutes celles imposées par le Gouvernement depuis deux ans. Aussi, j'ai souhaité inclure dans ce dossier des simulations fiscales qui vous permettront de constater que sur une année, en fonction de votre situation familiale et de votre habitation, la hausse en euros sera contenue.

Qu'en sera-t-il pour les années à venir ? Il est aujourd'hui impossible d'apporter une réponse sérieuse à cette question. Seule certitude, les dotations de l'Etat vont continuer à baisser jusqu'en 2017, au minimum. Les pistes de travail de l'actuel Gouvernement en matière de logement social sont pour le moins inquiétantes pour les communes qui, comme nous, n'ont pas la capacité de créer du logement qu'il soit social ou pas. Espérons que l'Etat saura entendre la détresse des communes de France afin de ne pas imposer de nouvelles charges, normes ou contraintes qui mettraient à mal les finances communales et les services publics de proximité.

Marie-Cécile GESSANT,
Maire

Tout savoir sur le budget 2015

Entretien avec Gilbert Minoux, adjoint aux Finances et au Contrôle de gestion

A quoi sert le budget de la ville ?

Il permet notamment de financer les dépenses de fonctionnement des services publics municipaux et du domaine public municipal (espaces verts, parcs, cheminements doux...) et la création, l'entretien et la rénovation des équipements, matériels et infrastructures mis au service des écoles, des associations et de la population.

Quelles sont les principales ressources alimentant le budget de la ville ?

Il y a d'abord la part communale des impôts locaux et des taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, ainsi que le produit des services municipaux payants (ex. cantine scolaire). Il y a ensuite les dotations de l'Etat, dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et les contributions d'organismes divers. Enfin, il y a l'autofinancement de la commune, qui est le fruit du surplus des recettes/dépenses de fonctionnement et de l'emprunt.

Pourquoi la situation est-elle particulière cette année ?

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat va malheureusement énormément diminuer. Au vu des prévisions (*chiffre définitif connu après la date de bouclage de ce bulletin nldr*), on estime cette baisse à environ 150 000€. Dans le même temps, la réforme des rythmes scolaires pèse

considérablement sur les finances locales, avec des dépenses évaluées à plus de 100 000€ sur une année pleine ! Ajoutée à cela la revalorisation des bas salaires au 1^{er} janvier 2015 qui a impacté les trois fonctions publiques, c'est environ 300 000€ de dépenses supplémentaires pour la ville de Sautron.

300 000€ sur un budget de fonctionnement annuel de 6,8 millions d'euros, ce n'est pas énorme ?

Si l'on ne s'en tient qu'à ces chiffres, on pourrait penser que non. Le souci c'est que les perspectives pour les finances publiques durant les prochaines années sont plus qu'alarmantes : le désengagement de l'Etat via la baisse des dotations est prévu pour durer et s'accroître jusqu'en 2017. Au regard de leurs propres contraintes budgétaires, les régions, les départements, les intercommunalités vont également devoir réduire leurs aides directes ou indirectes au profit des communes. Par ailleurs, beaucoup d'inconnues subsistent : qu'en sera-t-il du report de certaines charges vers les communes ? De l'avenir des rythmes scolaires ? Ou encore de cette épée de Damoclès qui plane au-dessus de nos têtes à cause des lois SRU et Alur en matière de logement social ? Dès l'année prochaine, ce ne seront pas 300 000€ qui manqueront à notre budget mais certainement beaucoup plus.

Quelles sont les solutions ?

Rendons hommage à nos prédécesseurs, les finances de la ville sont saines : pas d'emprunts toxiques, des dépenses

de fonctionnement très raisonnables au regard des communes de même strate, des investissements déjà réalisés, un endettement par habitant très faible et une marge de manœuvre en terme d'augmentation de la part communale des taux d'imposition.

Deux solutions principales ont donc été mises en œuvre : d'abord, les élus et les services municipaux ont travaillé afin de remettre à plat tout le fonctionnement et identifier les pistes d'économies, dans tous les secteurs. Optimisation et mutualisation ont été nos mots d'ordre ! Je dois dire que tout le monde a parfaitement joué le jeu et des économies importantes ont été réalisées ; ensuite, nous avons décidé d'augmenter la part communale des taux d'imposition. L'enjeu étant de préserver notre capacité d'autofinancement qui est la clé pour conserver des finances saines dans les années à venir et pour continuer à offrir un cadre de vie agréable aux Sautronnais.



Gilbert Minoux

Donc les impôts locaux vont augmenter ?

En ce qui concerne la part communale, oui. Durant la campagne des municipales, nous nous étions engagés à n'augmenter les impôts que si nécessaire. Malheureusement la politique et les décisions gouvernementales ne nous laissent aucun autre choix ! Heureusement, je le redis car il faut en être conscient, même avec cette hausse, les taux d'imposition sautronnais restent très-très bas par rapport à ceux pratiqués au niveau départemental et national.

Taux (part communale)	2014 Ville de Sautron	En 2014 Moyenne départementale	En 2015 Ville de Sautron	Augmentation 2015 Ville de Sautron
Taxe d'habitation	15,15%	27,96%	15,76%	+0,61 point
Taxe foncière (bâti)	15,66%	21,93%	16,29%	+0,63 point
Taxe foncière (non bâti)	39,48%	53,90%	41,06%	+1,58 point

Charge de personnel par habitant	
Ville de Sautron 2013	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2013
447€/habitant	513€/habitant

Endettement par habitant	
Ville de Sautron 2014	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2013
560€/habitant	881€/habitant

Evolution de la capacité de désendettement

Durée nécessaire à la ville pour rembourser sa dette



Evolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement

Aide versée par l'État - pour 2015-2016-2017 il s'agit de prévisions



Coup de projecteur sur la fiscalité communale

Afin de vous exposer les conséquences de l'évolution de la fiscalité communale sur le budget des ménages sautronnais, vous trouverez ci-dessous quelques simulations de l'impact de l'augmentation des taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sur vos impôts à payer en 2015 par rapport à 2014.



Couple avec 2 enfants	Appartement Valeur locative 3 000 €	Habitation moyenne Valeur locative 5 000 €	Habitation plus importante Valeur locative 8 000 €
Taxe habitation	+16 €/an	+25 €/an	+54 €/an
Taxe foncier bâti	+12 €/an	+17 €/an	+31 €/an

Part communale uniquement - hors taxe d'habitation votée par Nantes Métropole, hors taxes foncières votées par Nantes Métropole et le Conseil départemental, hors frais de gestion de l'Etat et hors exonérations éventuelles.



Couple sans enfant	Appartement Valeur locative 3 000 €	Habitation moyenne Valeur locative 5 000 €	Habitation plus importante Valeur locative 8 000 €
Taxe habitation	+22 €/an	+31 €/an	+60 €/an
Taxe foncier bâti	+12 €/an	+17 €/an	+31 €/an

Part communale uniquement - hors taxe d'habitation et taxes foncières votées par Nantes Métropole et le Conseil départemental de Loire-Atlantique, hors frais de gestion de l'Etat et hors exonérations éventuelles et hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Tout savoir sur le budget 2015

Investissement et fonctionnement

Les recettes et les dépenses

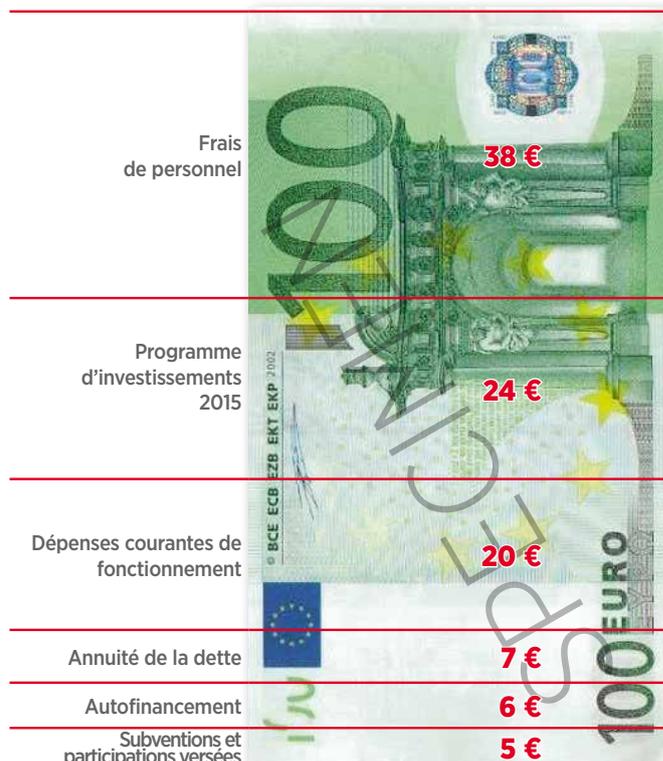
Les investissements en 2015

L'essentiel du Budget d'Investissement 2015 sera consacré à la construction d'un restaurant scolaire et de salles d'activités périscolaires, à l'école de la Forêt (68% des dépenses d'équipement).

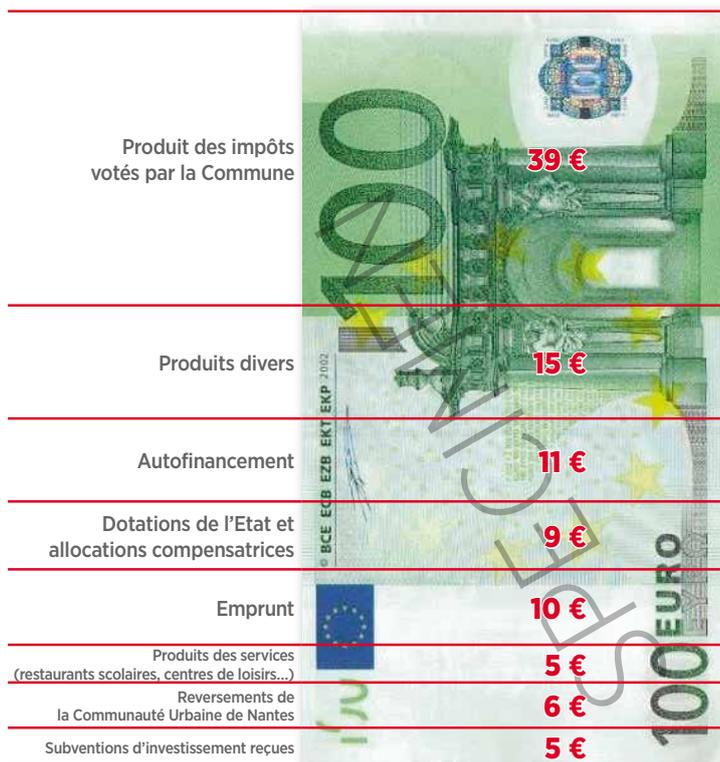
Les travaux d'accessibilité du bâtiment loué à la Gendarmerie finaliseront le programme sur cinq ans de mise aux normes des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

A noter également, la réalisation de clôtures autour du terrain de football synthétique et du bassin d'orage au Complexe sportif.

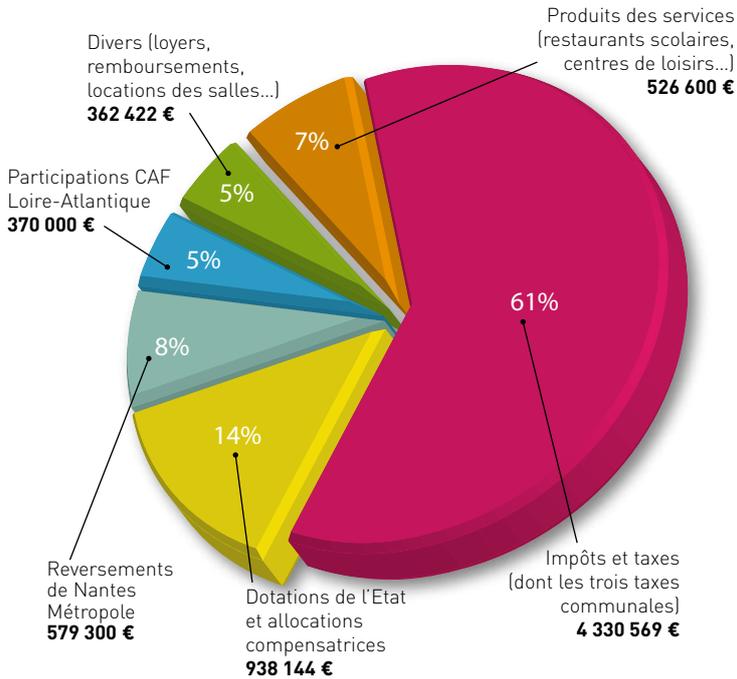
Ce que fait la ville, en 2015, avec 100€



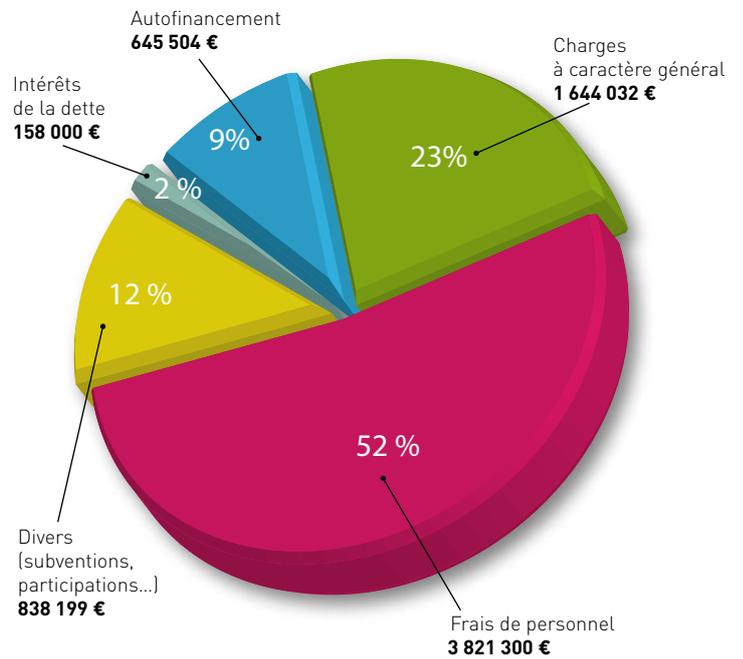
100€ au budget 2015 : d'où proviennent-ils ?



Recettes de fonctionnement

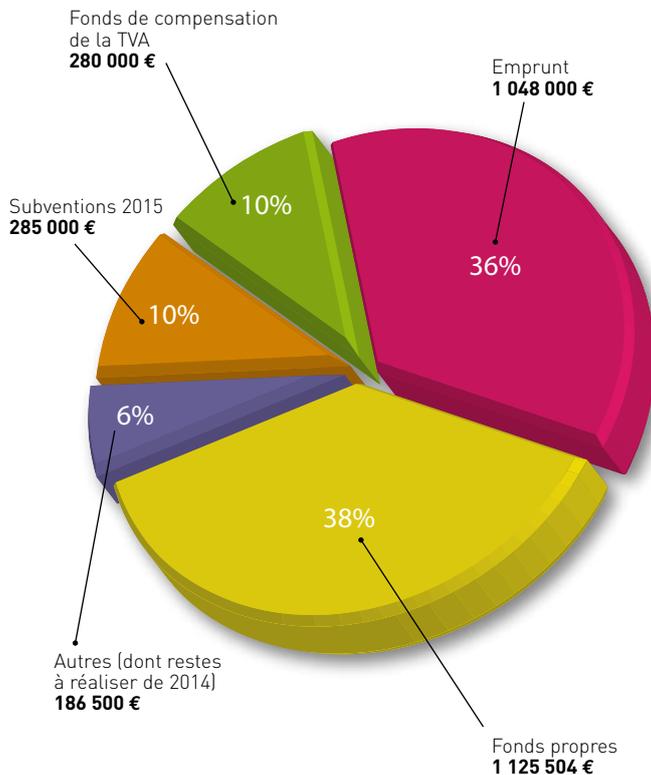


Dépenses de fonctionnement



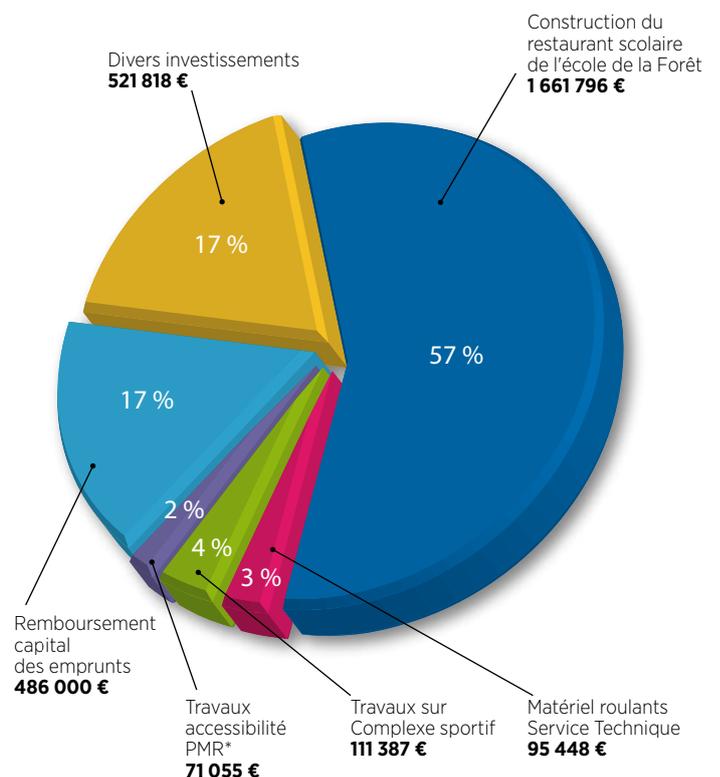
Recettes d'investissements

(compris restes à réaliser de 2014)



Dépenses d'investissements

(compris restes à réaliser de 2014)



* Personne à mobilité réduite



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir Sur le mariage civil



Le mariage civil est une étape importante dans la vie d'un couple, et pourtant bien souvent les futurs nouveaux époux connaissent peu, voire pas du tout, les droits et obligations que le mariage génère. Ils ignorent les possibilités de personnalisation de la cérémonie en mairie. Afin d'y remédier, et avec le soutien de la ville, « Cap Mariage 44 » propose aux futurs époux sautronnais des réunions d'informations. Explications avec Catherine Janière, Conseillère déléguée au CCAS et à la Solidarité, à l'initiative de la mise en place de ce dispositif à Sautron.

► Pourquoi ces réunions d'informations ?

L'objectif de ces réunions est de préparer les futurs époux à leur mariage et de les informer sur l'organisation de la cérémonie ainsi que sur les droits, devoirs et responsabilités engendrés par le mariage.

Que revêtent les articles du Code Civil lus par l'élu le jour de la cérémonie ? Quelles différences y a-t-il entre les régimes matrimoniaux ? Dans quelle mesure peut-on personnaliser la cérémonie ?

Autant de questions qui seront abordées au cours de ces réunions d'information.

► Qui organise ces réunions ?

C'est l'association « Cap Mariage 44 », qui dépend de la fédération nationale Cap Mariage regroupant des associations loi 1901, laïques,

apolitiques, non confessionnelles et à but non lucratif. Cette fédération existe depuis plus de 15 ans et s'appuie sur l'expérience et l'engagement de nombreux formateurs bénévoles.

Il faut préciser que la participation à ces réunions est bien entendu libre, sans engagement et gratuite pour les futurs époux. Deux réunions sont organisées à Sautron en 2015, et, en cas de problème pour se libérer, les futurs mariés peuvent participer à une réunion organisée dans une autre ville à proximité.

► En savoir plus :

- **Cap Mariage 44** : 06 07 08 24 96
www.capmariage.asso.fr
capmariage44@gmail.com
- **Mairie de Sautron** :
02 51 77 86 86, mairie@sautron.fr
- **La seconde réunion** est prévue le vendredi 19 juin 2015 à 20h

Le chiffre



Au 1^{er} janvier 2015, et sur la base de projections statistiques effectuées par l'INSEE, la commune de Sautron compte **7 179 habitants** (population totale). Le recensement donnant lieu à un comptage précis aura lieu en 2017.

Vidéo-protection

Premier anniversaire et premier bilan

Afin de faire face à la montée en puissance des cambriolages sur l'ensemble du territoire métropolitain, la municipalité a pris la décision d'installer au printemps 2014 un système de vidéo-protection.

Un an après, l'heure est au bilan, et force est de constater que ce choix a donné d'excellents résultats ! En effet, sur le secteur couvert par la communauté de brigades Saint-Etienne-de-Montluc - Sautron, la Gendarmerie a enregistré une baisse de 37% des cambriolages sur l'année 2014, une baisse de 3,3% de la délinquance et une hausse de 6,3% du taux d'élucidation des affaires.

En ce qui concerne le seul dispositif de vidéo-protection, 35 réquisitions ont été opérées depuis sa mise en service, essentiellement pour des faits de cambriolages, de tentatives de cambriolages, de vols et de dégradations. A noter que plusieurs de ces réquisitions ont permis de résoudre des affaires.

Renforcement des effectifs de la Police Municipale et de ses moyens, actions de sensibilisation de la population, collaboration avec la Gendarmerie, soutien au dispositif des « Voisins Vigilants »..., la sécurité et la tranquillité publiques sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale.



L'info en + : vous souhaitez vous informer sur le dispositif "Voisins Vigilants" et sur l'application "Stop cambriolages" ? Une réunion publique est organisée le **28 avril** à 20h à l'Espace de la Vallée - Salle 200.



Conseil des Sages et Conseil de quartiers

Des habitants au service des habitants

A l'image du précédent mandat et malgré l'absence d'obligation légale, Marie-Cécile Gessant, Maire de Sautron, a souhaité reconduire la mise en place d'un Conseil des Sages et d'un Conseil de quartiers.

Ces deux conseils ont un rôle consultatif et d'initiative : étude sur des sujets d'intérêt général, avis consultatifs sur des projets spécifiques, propositions et suggestions... leur travail est précieux et permet de créer du lien supplémentaire entre la municipalité et la population.

Lors de leur mise en place, le Maire a salué l'excellence du travail réalisé par les précédents conseillers et leur a confié la mission de travailler sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).



le Conseil des Sages



le Conseil de quartiers

► **le Conseil des Sages** est composé de 9 conseillers. De gauche à droite : Guy Tregouët, Philippe Desalle, Pierre Frambourg, Mme Gessant (Maire), Marcel Alliou, Christine Grangé, Gilles Roland, Yannick Riot, Luc Mincheneau (Conseiller municipal, Délégué Référent), Patrick Haran, Jean-Louis Ragon.

► **le Conseil de quartiers** 14 Conseillers travaillent aux côtés d'Elie Blin (elie.blin.fr@gmail.com), Conseiller municipal qui pilote le Conseil de quartiers. De gauche à droite sur la photo : Gérard Russeil, Jean-Jacques Lhotellier, Yannick Jourdon, Jacques Millour, Nathalie Barbot, Elie Blin, Axelle

Grandidier, Mme Gessant (Maire), Alain Bordes, Roger Ripaud, Lionel Mustière, Henri Bretin, Paul Piat, Georges Nedelec, Annie Laurieux et Françoise Morin.

Stop cambriolages

Une application smartphone pour lutter contre les cambriolages

Créée par la Gendarmerie nationale pour lutter contre les cambriolages, l'application « Stop cambriolages », est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones.

Ce nouvel outil est très simple d'utilisation : dès que des faits se produisent, les officiers chargés de la prévention envoient une alerte aux utilisateurs, sur leur téléphone, permettant ainsi à la population d'être sensibilisée sur un secteur particulier. Les risques de grande envergure sont quant à eux affichés en temps réel dès la page d'accueil.

Les particuliers et les professionnels y trouvent également des conseils de prévention ainsi qu'une option de géolocalisation afin de rechercher la Gendarmerie la plus proche.

Enfin, "Stop cambriolages" facilite l'inscription à "l'Opération Tranquillité Vacances" en proposant le téléchargement en ligne du formulaire.

Pour toute autre information, contactez la Gendarmerie de Sautron au 02 40 63 46 10 ou en composant le 17.





Fête de l'Europe

La fête de l'Europe est célébrée dans toute l'Europe le 9 mai. A cette occasion, la municipalité et des associations sautronnaises vous proposent une semaine d'animations, mettant en avant le côté festif et culturel de l'Europe.



► Exposition « L'Europe aux 27 visages »

La municipalité vous invite à découvrir du 28 avril au 9 mai, l'exposition du photographe Eric Perraud « l'Europe aux 27 visages ». Il a photographié 27 européens installés à Nantes. Ces portraits regroupés présentent un beau panorama de l'Europe d'aujourd'hui, à visage humain, jeune et riche de ses contrastes.

A voir à la Bibliothèque et à la Salle Marie-Hélène Gouleau, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

► Repas allemand animé par l'Orchestre Bavarois « Zu Lauterbach »

Venez déguster un repas traditionnel allemand le vendredi 8 mai, à 19h, sous la Halle de la Linière, organisé par « Sautron Paroles et Musiques » en partenariat avec le Comité des Fêtes. L'Orchestre bavarois « Zu Lauterbach » et ses six musiciens en costume traditionnel animeront le repas. Vous retrouverez l'ambiance des grandes et célèbres tavernes bavaroises le temps d'une soirée... Stand photo animé par "Sautron Images" pour se faire



photographier en costumes.

Les Vitrites sautronnaises s'associent à cette animation : le **mardi 5 mai**, lors du petit Marché du mardi soir sous la Halle, animation culinaire autour de la réalisation d'un dessert avec dégustation par le chef Emeric Banon du restaurant Le Romarin, le **jeudi 7 mai** à la Villa Roma proposition de produits allemands (plats, vins). Les commerçants participeront également en décorant leurs vitrines et leurs magasins.

D'autres animations-découvertes sont prévues, notamment le **mardi 5 mai** un repas allemand dans les cantines scolaires, et le **mercredi 6 mai** une chorale à l'EPHAD « l'Air du Temps ».

Les compétences de l'Europe

L'Union agit dans les domaines où son action est profitable aux Etats membres.

► De façon exclusive

- » dans l'établissement des règles de concurrence nécessaires au bon fonctionnement du marché intérieur,
- » dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique commerciale commune,
- » dans le cadre de la politique monétaire pour les Etats membres dont la monnaie est l'Euro.

► De façon partagée avec les Etats membres

- » pour les marchés intérieurs,
- » pour la politique sociale,
- » pour l'environnement et l'énergie,

- » pour les réseaux transeuropéens,
- » pour la protection des consommateurs,
- » pour les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique,
- » pour la recherche et les développements technologiques,
- » pour la coopération et l'aide humanitaire,
- » pour tout ce qui relève des Droits de l'Homme.

Les Etats membres demeurent compétents pour la culture, le tourisme, l'éducation et la formation professionnelle, le sport et la jeunesse la protection civile, l'industrie.



Mais l'Union européenne peut mener des actions d'appui ou de coordination pour toutes ces compétences. L'Union dispose d'un budget qui lui permet d'agir en addition et en complémentarité des Etats membres. Il représente environ 1.06 % du revenu national brut de l'ensemble des pays.



Périphérique nantais Gagner du temps avec la régulation d'accès

Un dispositif de régulation des accès au périphérique Ouest est expérimenté depuis le début du mois de mars. Son principe : maîtriser, aux heures de pointe, et tout particulièrement le soir, le flux des véhicules qui entrent sur le périphérique pour maintenir la fluidité globale du trafic.

En obligeant les véhicules à patienter quelques instants (moins de 60 secondes !) avant d'accéder à la voie rapide, les feux qui sont installés sur quatre bretelles d'accès avant le pont de Cheviré devraient assurer une meilleure maîtrise des flux. Reliés à des capteurs implantés sur la chaussée en aval de la bretelle, ils s'adaptent en temps réel aux évolutions du trafic.

Résultat pour les usagers de la route : plus de fluidité, des conditions de circulation plus sûres et un temps de parcours moins long. Au final, l'objectif est de permettre à tous les usagers du périphérique de gagner du temps.

► 4 accès équipés

L'expérimentation est déployée sur les bretelles des portes d'Armor, d'Atlantis, de Saint-Herblain et de l'Estuaire, en amont du pont de Cheviré. Son efficacité fera l'objet d'une évaluation courant 2015.



À Noter !

► Le jaune donne le feu vert

Les feux installés sur les bretelles ne disposent pas de lanterne verte : le jaune clignotant est le signal pour que les automobilistes avancent !

Aire d'accueil des gens du voyage Début des travaux

En application de la loi Besson du 5 juillet 2000 qui impose aux communes de plus de 5 000 habitants de créer des aires d'accueil pour les populations itinérantes, les travaux de construction de l'aire sautronnaise, située le long de la route nationale 965, à l'extrémité Nord Ouest de la commune, ont démarré et vont durer cinq mois. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le syndicat mixte pour l'hébergement des gens du voyage.

Afin de respecter la réglementation en matière de nuisances sonores, un merlon d'une hauteur de 7,5 mètres a été érigé sur les côtés les plus exposés. Les premières semaines seront consacrées au terrassement et à la pose des réseaux. En mai, les travaux d'aménagements paysagers débuteront, les arbres de valeur présents sur le terrain

seront bien entendu conservés. Courant juin, les sanitaires préfabriqués en usine seront installés et le chemin d'accès sera structuré et revêtu pour l'usage de l'aire. Enfin en juillet et août, la station autonome de traitement des eaux usées, les revêtements de voirie et les finitions d'espaces verts seront réalisées.

douche, d'un WC et d'une buanderie. Les équipements communs seront une aire de détente, une aire de répurgation (containers à déchets) et un local d'exploitation pour le gestionnaire.



DR



©Google

Terrain pour les gens du voyage

L'aire disposera de huit emplacements de deux places, deux emplacements seront aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Chaque emplacement disposera d'un accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement. Le bloc sanitaire sera équipé d'une

À Noter !

L'aire fera l'objet d'une présentation complète dans un prochain bulletin municipal, et afin d'informer les Sautronnais sur le fonctionnement de cette aire, une exposition publique « Gens du voyage, s'informer pour mieux comprendre » sera également organisée dans le courant du mois de septembre.



Accueils de loisirs

Un été animé à Sautron

Depuis la rentrée scolaire de 2014, les centres de loisirs pendant les vacances scolaires sont entièrement pris en charge par la ville de Sautron. Les jeunes Sautronnais seront accueillis à l'école de la Forêt ou à l'Espace Jeunes. Pour tous, le programme des activités et des stages sera intense, selon le goût et l'âge de chacun. Tout le monde trouvera son bonheur.



DR Stage de skate



Centres de loisirs

► Structures

Les P'tites Canailles occuperont l'école de la Forêt et Croc'loisirs occupera l'Espace Jeunes. A noter, les centres de loisirs sont ouverts aux enfants porteurs de handicap.

Les programmes des structures seront affichés au sein de chaque structure.

► Les P'tites Canailles 3-6 ans

La structure accueille les enfants nés entre 2009 et 2012 (ayant 3 ans révolus).

► Croc Loisirs 6-10 ans

La structure accueille les enfants nés entre 2005 et 2009.

► Horaires d'accueil

Les structures sont ouvertes tout l'été sauf les jours fériés, du **lundi 6 juillet au vendredi 28 août**, de 7h45 à 18h30.

Attention, pas d'accueil le lundi 31 août pour les 3-6 ans.

L'accueil des enfants le matin se fait entre 7h45 et 9h30 et le soir de 17h à 18h30.

La priorité est donnée pour les enfants accueillis à la journée. Les demandes pour les demi-journées (l'après-midi uniquement) sont à formuler auprès du service Famille. Elles seront accordées uniquement en fonction des places disponibles.

Renseignements supplémentaires au 02 51 77 86 97 ou sur www.sautron.fr, rubrique « enfance-jeunesse ».

► Inscriptions

Les inscriptions se font **à partir du lundi 18 mai et jusqu'au vendredi 12 juin**, auprès du service Famille. Aucune inscription ne sera enregistrée sans remise au préalable



Stage d'astronomie

du dossier de contractualisation et de la fiche sanitaire de l'enfant.

► Pour les plus grands...

Comme l'année précédente, l'Espace Jeunes accueille du 6 juillet au 28 août les jeunes 10-17 ans, de 9h30 à 18h, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. La structure sera fermée le lundi 31 août.

Les 10-11 ans (CM2 uniquement !) ont la possibilité de prendre le repas le midi. Pour en bénéficier, il faut effectuer une réservation auprès du service Famille.

Une équipe d'animateurs diplômés propose des activités : stages, sports, jeux et projets. L'été sera ponctué de nombreuses sorties (accro-branche, Laser Game, plage...), stages de découverte, sans oublier les Olympiades 10/13 ans qui rassembleront les jeunes sportifs de Loire-Atlantique.

Les thématiques des stages, trois en juillet et un en août, seront dévoilées avant l'été... Attention places limitées !

Pour y participer, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de l'Espace Jeunes (cotisation annuelle 12 €).

Renseignements supplémentaires au 02 40 94 73 64 ou sur www.sautron.fr, rubrique « enfance-jeunesse ».

Transport scolaire

Les modalités changent

L'inscription au transport scolaire pour la rentrée de septembre 2015 s'effectue cette année selon deux modalités, au choix des familles : inscription « web » ou inscription papier.

Dans les deux cas, et afin de faciliter la mise à jour des coordonnées déjà fournies précédemment, les familles vont devoir, pour cette année uniquement, fournir l'ensemble de leurs coordonnées.

► L'inscription Internet

Cette e-démarche est simple et rapide pour inscrire et renouveler les inscriptions

aux cars scolaires, consulter son dossier ou modifier des coordonnées. Elle permet également aux usagers de recevoir par mail les numéros des circuits utilisés et leurs horaires et d'être informés par mail des modifications pouvant intervenir dans le courant de l'année (horaire...). L'inscription via internet se déroulera du 1^{er} mai au 6 juillet 2015.

► L'inscription papier

Elle se fait via un formulaire à retirer auprès de la mairie. Disponible à compter du 1^{er} mai 2015 et tout au long de l'année scolaire.

Renseignements au service Famille 02 51 77 86 97.



Relais Assistantes maternelles Sur un air de bord de mer



"Sur un air de bord de mer"

Dernière minute

Toutes nos félicitations à

Jean-Claude Simonet, Directeur de l'école élémentaire de la Rivière, qui a été nommé Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques au mois de février 2015. Cette distinction méritée récompense ses 34 années passées au sein de l'Education nationale.

Après avoir enseigné à Malville, puis à La Montagne, il est arrivé à Sautron en 2001 à l'école de la Forêt. En 2002, il est devenu Directeur de l'école de la Rivière.

C'est carnaval le mercredi 22 avril ! Le défilé organisé à l'initiative du RAM (Relais Assistantes Maternelles) sur le thème de la mer regroupera les différentes structures jeunesse de la

commune : les P'tits Bouts, les Petites Canailles, Croc'loisirs, l'Île Mystérieuse et les assistantes maternelles. Le départ sera donné à 15h30 devant l'Espace Jeunes. Les enfants remonteront

ensuite, dans la bonne humeur, la rue de la Forêt jusqu'au parc de la Linière. Sirènes, pirates ou baleineaux, tous les enfants (accompagnés de leurs parents !) sont les bienvenus...

À la découverte du RAM

Avec le souhait de mettre en valeur et de présenter le travail effectué par les assistantes maternelles auprès des jeunes enfants, le RAM organise un après-midi festif de découverte le vendredi 19 juin, en invitant les parents à venir récupérer leur enfant à l'Espace Jeunes.

Entre 16h30 et 18h30, ils s'immergeront ainsi dans le quotidien de leur enfant et ses lieux d'activité. Ils découvriront

concrètement ce qui se passe avec l'assistante maternelle dans la journée. Ce moment d'accueil convivial, organisé autour d'un goûter en commun et de comptines, répond à une demande commune des parents et des assistantes maternelles. Ouvert à tous les parents de jeunes enfants et aux futurs parents. Renseignements au 02 51 77 86 89 ou ram@sautron.fr

A noter !

Pour les jeunes Sautronnais fréquentant le RAM ou le Multi-accueil et qui, à la rentrée prochaine, feront leurs premiers pas à l'école, la municipalité organise au cours du mois de mai et de juin des « journées passerelles » dans les écoles maternelles. Ces matinées aident les enfants à apprivoiser leur futur environnement !



Un goûter au RAM

Un dernier moment festif et joyeux avec les classes de petites sections clôturera l'année le **jeudi 18 juin**. Les enfants partiront à la découverte des contes autour du monde de la Compagnie « Fais Pasçi, fais pas ça ».



Animations culturelles Perce-Neige

Les jeunes Sautronnais de 5 à 10 ans sont invités à découvrir le mardi 14 avril, à l'Espace Phelippes Beaulieux, à 15h00, une libre interprétation du conte Perce-Neige, mis en scène par Odile Bouvais de la Compagnie Spectabilis. Le spectacle reprend les codes du conte en inversant les rôles pour offrir un récit rocambolesque, une ode à la liberté.

« Il était une fois... un prince joli et délicat

appelé Perce-Neige qui refuse de se battre. Il était une fois... une princesse avide d'aventure et de liberté qui refuse de se marier. »

Sur scène, dans un univers associant théâtre, magie, musique, pop-up et cartes à jouer, deux comédiens-conteurs et un musicien-magicien jouent l'épopée des deux jeunes personnages.

► **Tarif** : 5€, durée 55 min.
Réservations au 06 70 51 79 91 ou cie.spectabilis@wanadoo.fr



Halle de la Linière Les Puces Sautronnaises : des nouveaux rendez-vous

Tous les seconds samedis de chaque mois de 9h à 18h, une vingtaine de vendeurs professionnels, habitués des ventes nantaises, se donnent rendez-vous sous la Halle de la Linière pour les Puces Sautronnaises. Petits objets de décoration et de collection, bijoux, vieux livres ou petits meubles...

c'est le nouveau rendez-vous des collectionneurs et des chineurs !
Entrée libre et gratuite.

Prochaines dates : samedi 11 avril, samedi 16 mai et samedi 13 juin.

Vélo-City, le vélo roi de la Métropole Nantaise

Avant le Congrès international Vélo-City qui se déroulera du 2 au 5 juin à Nantes, une animation musicale itinérante autour du vélo s'invite le dimanche 31 mai à la Halle de la Linière, lors du marché dominical.

Au programme, un homme-orchestre, une Rosalie, mais aussi des conseils

et des informations sur les bonnes pratiques du vélo et les diverses formules d'abonnement qui existent sur le territoire de Nantes Métropole.

Toutes les informations sur : www.nantesmetropole.fr



©Patrick Garçon

Les matous font mouche

Le comité des Fêtes propose un spectacle musical « Les Matous », le samedi 18 avril à l'Espace Phelippes Beaulieux.

« Mimes, chanteurs et musiciens, les Matous se rencontrent régulièrement pour répéter et entretenir leurs rondeurs. Depuis 26 ans, ils chantent et pastichent leur répertoire populaire avec un humour incomparable. Leur spectacle est une déferlante de bonne humeur, de gags et de talent pendant quatre-vingt dix minutes ». Durée 2h, tarif : 8€ par personne.

Réservations auprès de Claude Cossin (président du Comité des Fêtes) au 02 40 63 71 28 ou 06 08 11 59 27.



Fête de la musique Sautron en accord majeur

A l'occasion de cette 33^{ème} Fête de la Musique, vous pourrez chanter et danser... comme cela vous plaît ! La musique prendra ses quartiers le samedi 20 juin dans Sautron et investira la Halle et le parc de la Linière dès 17h.

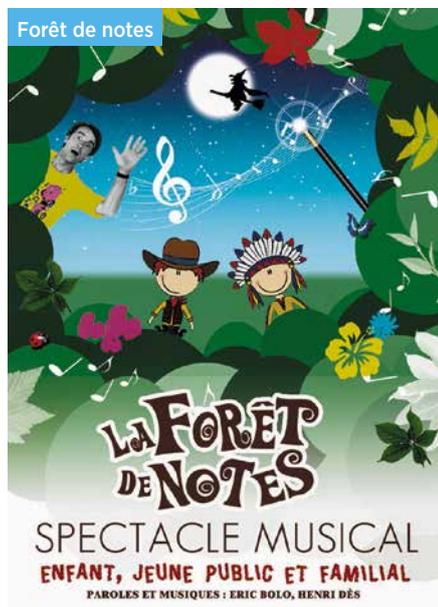
Révisez votre répertoire et venez participer dans la bonne humeur aux nombreuses animations prévues dans tout le parc de la Linière.

Restauration sur place avec le Comité des Fêtes, maquillage des enfants et goûter offert.

Notez que les associations sautronnaises et les "Vitrines sautronnaises" participeront conjointement à cet événement, avec les prestations entre autres du twirling, de l'Ecole de musique, des cornemuses, des trompes de chasse.

» 17h La Forêt de notes - spectacle jeune public et familial

Ce spectacle ludique, humoristique et interactif s'articule autour des chansons d'Eric Bolo et celles réarrangées de Henri Dès. Cette pièce musicale demandera une participation active du jeune public, mais aussi des plus grands pour s'amuser et chanter dans cette forêt pleine de rebondissements !



Nomad & the Soul Brothers

» 20h30 Nomad & The Soul Brothers - tout public

Laissez-vous emporter par la vague soul et funk du groupe « Nomad & The Soul Brothers », onze musiciens professionnels qui reprennent les grands tubes de la musique Soul et du Funk.

Ce courant, né au coeur des années 50 aux Etats-Unis, a traversé les époques et n'a jamais cessé de faire vibrer les scènes du monde entier. Vous redécouvrirez les pionniers de cette musique afro-américaine (Ray Charles, Otis Redding...), les premières stars planétaires (Aretha Franklin, Stevie Wonder...) et l'héritage funk et disco de la soul (James Brown, Jackson five...).

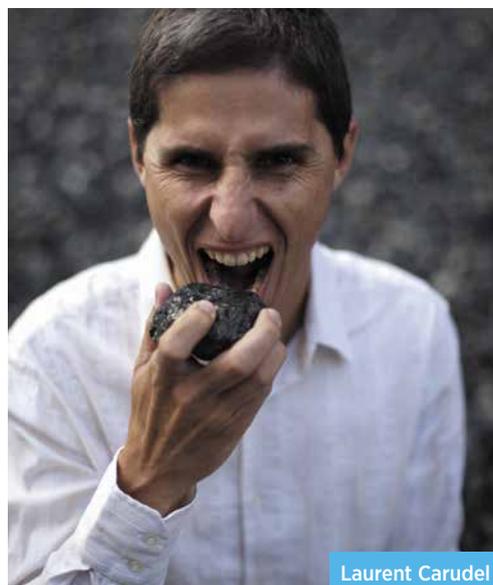
Bibliothèque L'heure du conte a sonné

A l'occasion des vacances de printemps, la Bibliothèque invite le jeune public (dès 5 ans) à venir découvrir le spectacle "Même pas vrai" de Laurent Carudel, le vendredi 24 avril à 15h30. Entre humour et poésie, il aime dépeindre les paysages cachés des quotidiens glissants.

Quoi !!! Comment ça ? Bien sûr que c'est vrai ! Un pou qui nage dans la soupe... Un petit grain de sable qui terrasse un géant... Un loup qui fait des sauts périlleux autour de la terre. Sans parler des autres histoires à dormir debout... Dormir debout ? Quoi de plus normal !!!

Et tout ça en musique. Après tout, est-ce la vérité qui compte ?

Réservation conseillée auprès de la Bibliothèque au 02 40 63 52 21 ou bibliotheque@sautron.fr



Laurent Carudel

©Paul Pascal80

Sautron expose ses artistes Le palmarès 2015

Le succès était au rendez-vous de cette nouvelle édition de "Sautron expose ses artistes" qui s'est déroulée du vendredi 27 février au dimanche 1^{er} mars.

Près de 800 visiteurs sont venus à l'Espace Phelippes Beaulieux découvrir les œuvres des artistes sautronnais amateurs, peintres et sculpteurs et ils ont pu observer certains artistes en plein travail !

Ils étaient également invités au cours de leur visite à désigner leurs trois œuvres préférées parmi celles exposées.

» Prix de peinture adulte : Brigitte Retail avec « Répétition n°2 »

» Prix de sculpture : Patricia Bosser avec « Saxo Jazz »

» Prix de peinture enfant : Alice Lemaître avec « Panier de pommes ».



Les lauréates

©Francis Roché - Ouest France



Prix du public 2015 - enfant



Prix du public 2015 - peinture



Prix du public 2015 - sculpture

Culture de nouvelles pistes de travail

Dans un contexte budgétaire contraint, la municipalité a souhaité ne pas sacrifier la Culture sur l'autel de la rigueur, mais au contraire répondre aux attentes des Sautronnais et réfléchir à de nouveaux axes de travail afin de densifier le calendrier des manifestations, en complément de l'offre importante

existante sur le territoire métropolitain. Les 103 panélistes qui se sont exprimés lors de l'enquête réalisée fin 2014 sur le sujet ont confirmé certaines options : notamment celles d'intégrer des spectacles et manifestations à vocation plus familiale et d'organiser ponctuellement des spectacles et

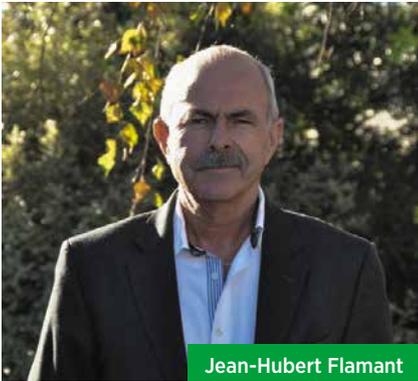
concerts payants, à faible coût, afin de permettre aux familles d'y participer. A budget constant, cette billetterie donnera plus de latitude quant à la programmation artistique de certains événements.



Biodiversité Des gîtes 4 étoiles pour les oiseaux



Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité, en collaboration avec l'association « Sautron Nature » et son président Jean-Jacques Lhotellier, a récemment installé dix nichoirs sur différents bâtiments communaux. Rencontre avec Jean-Hubert Flamant, conseiller délégué à l'Environnement.



Jean-Hubert Flamant

► Pourquoi avoir installé des nichoirs ?

L'objectif est de préserver et de renforcer la présence de la biodiversité dans les espaces naturels et dans les espaces urbanisés. Le but est d'accueillir plusieurs espèces qui volent dans Sautron, et notamment certaines espèces menacées qui ont de plus en plus de difficultés à trouver un endroit pour nidifier. L'idée est aussi de permettre aux Sautronnais, notamment aux enfants, de redécouvrir la faune locale.

► Pour quelles espèces sont-ils installés ?

Pour un mammifère : la chauve-souris, mais aussi différentes espèces d'oiseaux : comme la chouette hulotte, la huppe fasciée, le grimpeur ou la chouette effraie des clochers.



Nichoir chauve-souris

► Où peut-on les observer ?

Ces nichoirs sont installés sur des arbres ou des bâtiments de la commune et sont facilement repérables. On peut en trouver dix dans le bourg de Sautron : deux à la salle Electra, deux sur le terrain derrière Centaure, deux à la salle Saltéra, un au clocher de l'église, deux dans la forêt du Cens, enfin le dernier aux ateliers municipaux.



Nichoir huppe fasciée



Nichoir chouette hulotte

L'info en +

Cette action intervient dans le cadre de la préservation et du renforcement de la biodiversité des espaces naturels et des espaces urbanisés de la commune. Un plan de protection de la faune locale a été mis en place pour favoriser la cohabitation avec l'Homme sur un même territoire.

Action n°32 de l'Agenda 21

Besoin d'un coup de main ou besoin de travailler ? CAAP Ouest est là pour vous

Conventionnée par les services de l'Etat et œuvrant sur le secteur de Sautron, l'association intermédiaire CAAP Ouest est spécialisée dans la mise à disposition de personnels en insertion auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités, des établissements publics et des associations.

L'association couvre plusieurs domaines et notamment les travaux de ménage, de repassage, de jardinage, de manutention, de déménagement, de distribution en boîtes-aux-lettres, de service en salle (traiteur), de second-œuvre, de livraison,...

CAAP Ouest assure la fonction de recrutement, puis la fonction d'employeur jusqu'à l'établissement du

bulletin de salaire et la paie. Les clients particuliers peuvent bien entendu bénéficier du règlement en CESU, des défiscalisations prévues pour les emplois familiaux et de la déduction fiscale ISF.

Vous êtes un particulier, une entreprise ou une association et vous recherchez du personnel ? Vous êtes à la

recherche d'un emploi et souhaitez être accompagné dans vos démarches d'insertion professionnelle ?

Contactez CAAP Ouest au 02 40 58 61 16 ou sur contact@caapouest.fr (www.caapouest.fr).



Job d'été ? C'est le moment...

Que vous soyez lycéen, étudiant ou jeune, la Mairie met à votre disposition un **Mini Guide Saisonnier 2015** « Job d'été » pour faciliter votre recherche de travail. Vous trouverez dans cet outil incontournable une mine d'infos, des conseils pratiques, des adresses utiles, toutes les informations de la législation de l'emploi saisonnier (contrat de travail, durée légale, rémunérations SMIC...).

Pensez-y ! Les jobs se débusquent partout et la recherche s'organise tout au long de l'année. Ils sont le plus souvent proposés dans l'animation, l'agriculture, les commerces et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, le tourisme ou encore les services à la personne.

Plaquette disponible en mairie et téléchargeable sur www.sautron.fr, rubrique "Solidarité".



Brève : Recensement canicule

Les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile et susceptibles de nécessiter l'intervention d'une aide ou de secours en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte « Canicule » ont la possibilité, si elles le souhaitent, de **se faire inscrire sur un registre communal**.

Plus de renseignements auprès du service Vie Sociale au 02 51 77 86 96 ou ccas@sautron.fr



Fotolia



Inauguration du Clos des Mésanges 9 nouveaux logements sociaux sur la commune

Aux côtés d'Alain Sire, Président du Groupe CIF, et de Sylvie Meignen, Directrice Générale du Groupe CIF, Marie-Cécile Gessant, Maire, a inauguré le Clos des Mésanges en février 2015.



Inauguration du Clos des Mésanges

Parfaitement intégré dans un lotissement calme et entièrement neuf, à proximité immédiate du centre-ville et de ses commerces, ce petit collectif construit par le groupe CIF comporte neuf appartements qui se répartissent en deux type 2, cinq type 3 et deux type 4. Spacieux, bien conçus, bien aménagés, bien orientés et très agréables à vivre, ces appartements disposent tous d'un

stationnement privatisé. Ceux en rez-de-chaussée bénéficient de petits jardins aménagés, d'autres offrent une terrasse. Marie-Cécile Gessant a salué « *la qualité de cette réalisation, qui correspond au souhait des élus sautronnais d'une mixité sociale intelligente et raisonnable prenant en compte les contraintes urbanistiques de Sautron et respectant les spécificités et l'identité de notre commune* ». Afin

de pouvoir respecter le seuil de 25 % de logements sociaux imposé par la loi sous peine de pénalités financières et tenant compte du fait que 70 % des habitants de Nantes Métropole sont éligibles au logement social, le Maire a également rappelé son « *souhait que le pourcentage imposé de logement social soit lissé sur l'ensemble du territoire métropolitain* ».

La Folle Journée s'exporte à Sautron

Très attachée à la qualité de vie des Sautronnais, et notamment à celle des Anciens et des Seniors, Marie-Cécile Gessant, Maire, a obtenu de René Martin, Directeur artistique de la Folle Journée, qu'un concert se déroule à l'EHPAD "l'Air du temps" lors de la dernière édition du festival. Les résidents de la maison de retraite et les enfants de la crèche "l'île mystérieuse" située dans le même bâtiment ont ainsi pu écouter avec un très grand plaisir le récital de la pianiste Claire Désert.

Cet événement est venu compléter le planning des activités et loisirs mis en place par le personnel de la structure sous la direction de Véronique Chabot.

Celle-ci fait d'ailleurs un appel aux bénévoles qui souhaiteraient donner un peu de leur temps au profit des résidents dans le cadre de l'atelier tricot/couture (contact au 02 28 07 00 00).





À la découverte de notre patrimoine naturel La petite faune de Sautron

Après un premier ouvrage évoquant "les oiseaux du bourg" et un second "les oiseaux du Cens et du bocage", Sautron Nature vient de finaliser son troisième opus consacré à la petite faune de Sautron. Les insectes, amphibiens, reptiles, mammifères et poissons qui vivent autour de nous y sont présentés de manière simple et pédagogique.

Fruit d'un remarquable travail d'observation, de recherches et de prises de vue, cet ouvrage nous fait prendre conscience de la grande richesse du patrimoine naturel sautronnais.

En appui des actions pédagogiques organisées au profit des écoliers, l'objectif est de sensibiliser les petits, mais aussi les grands, à la qualité de notre cadre de vie qu'il est indispensable de respecter et de préserver pour nous et les générations futures.

Financé par la ville dans le cadre de son Agenda 21 et par Nantes Métropole dans le cadre de l'appel à projets "Nantes capitale verte de l'Europe", ce fascicule a été réalisé par les membres de l'association Sautron Nature avec le concours de certains membres de l'association Sautron Images, ainsi que d'un photographe professionnel et de bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). La magnifique illustration de couverture est signée Jacques Pertuis.

Plus d'informations auprès de Jean-Jacques Lhotellier au 02 40 63 23 94 ou sur lhotellierjj@wanadoo.fr



Un nouveau site internet pour valoriser le tissu associatif sautronnais

Le tout nouveau site internet de la ville de Sautron fait la part belle aux associations dans le cadre d'une rubrique entièrement dédiée, accessible dès la page d'accueil de www.sautron.fr

Les objectifs sont de valoriser l'action associative, de créer du lien entre elles et de diffuser à maxima leurs informations. Pour ce faire, les responsables associatifs peuvent d'ores et déjà très facilement créer un compte contributeur sur le nouveau site internet de la ville en cliquant sur « devenir contributeur », puis en se

laissant guider à travers les différentes étapes de la création d'un compte membre. Une fois validé, ce compte leur permettra de modifier eux-mêmes les informations concernant leur association, mais aussi de proposer des actualités ou de créer des événements qui seront relayés directement après modération sur le site internet de la ville.

Bien entendu, seul le responsable désigné d'une association pourra administrer l'association en question. Pour toute information complémentaire, ou en cas de souci dans la démarche d'inscription, merci de contacter le service communication par mail sur communication@sautron.fr



Le Soleil en fête avec Sautron Astronomie

Sautron Astronomie organise en collaboration avec les associations nationales d'Astronomie (Société d'astronomie de France et Association Française d'Astronomie) la prochaine « Fête du Soleil » qui se déroulera le dimanche 21 juin dans le parc de la Linière, de 10h à 18h.



© Sautron Astronomie - Michel Raymond

Les astronomes amateurs

Les astronomes amateurs de la section Astronomie de Sautron Activités vous aideront à comprendre notre étoile, à l'aide de diverses animations ludiques et lumineuses. Des instruments d'observation seront installés dans le parc de la Linière permettant de découvrir les protubérances et les tâches solaires, avec du matériel spécialement étudié pour regarder le Soleil, en toute sécurité !

De nombreux instruments, dont des lunettes d'observation, des télescopes H-alpha et des « solarscopes », seront de sortie pour vous faire découvrir ce bel astre lumineux !

Animation gratuite, ouverte à tous.

Comité de jumelage « Sautron Machen »

Bien ancré dans le paysage associatif sautronnais, le Comité de Jumelage participe activement à l'animation locale. Rencontre avec son président, Gérard Russeil.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Le comité de jumelage « Sautron Machen » a été mis en place en 1993 avec la bienveillance de M. Baudry, ancien maire de Sautron. Son premier but a été de tisser des liens entre les habitants de Sautron et de Machen (Pays de Galles) qui, à cette époque, était une cité minière fortement marquée par l'extraction du charbon. Depuis le début, de nombreuses manifestations ont marqué l'histoire du jumelage. Les visites bisannuelles, les échanges entre familles sont bien ancrés et permettent de développer des liens culturels et conviviaux.

Un exemple de ces moments de convivialité à nous donner ?

Cette année nos amis gallois viennent à Sautron du 1^{er} au 4 mai. A cette occasion, nous organiserons des événements ouverts aux adhérents, mais aussi le 2 mai un concert de jazz, ouvert à tous, à l'Espace de la Vallée (salle 200). Le jazz



© Bureau comité jumelage

Bureau du comité de jumelage

des années 50-60 est emblématique d'une culture musicale américaine très populaire à cette époque mais aussi très appréciée des jeunes aujourd'hui. Nous l'avons retrouvé, pas loin d'ici, à Clisson avec le musicien Bob Destiny qui a fait ses classes à Harlem.

Quels sont vos prochains projets ?

Tous les ans, un voyage dans un pays anglophone est organisé. Cette année, direction l'Irlande pendant 10 jours au mois de mai.

Par ailleurs, depuis 15 ans, les cours d'anglais que nous organisons connaissent un vif succès. Soixante treize adhérents y participent. Pour la rentrée prochaine scolaire pensez-y, il suffit d'adhérer et de s'inscrire.



© Google

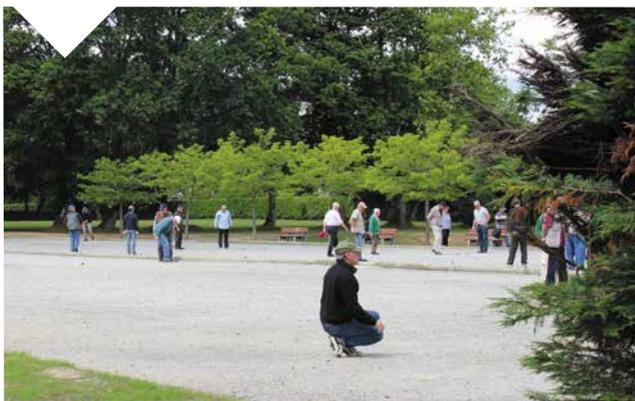
Toutes ces activités font que notre association est forte de 110 adhérents. Pour l'avenir, pourquoi pas le développement d'un nouveau jumelage avec le Royaume Uni, l'Espagne ou l'Allemagne ? Des bénévoles seront les bienvenus pour aller dans ce sens.

Contacts : G. Russeil 02 28 07 24 16 ou D. Blin 02 40 63 65 97



Focus sur La Pétanque à Sautron

Les beaux jours reviennent et avec eux les petits plaisirs estivaux, dont font bien évidemment partie les traditionnelles parties de pétanque en famille ou entre amis... Beaucoup l'ignore, mais la pétanque telle qu'on la pratique aujourd'hui est issue du jeu provençal dans lequel le joueur pouvait prendre son élan avant de lancer sa boule. Au début du XX^{ème} siècle, lors d'une partie jouée à La Ciotat, un joueur handicapé par des rhumatismes, et donc pas en capacité de courir, trace un cercle autour de lui afin de garder les « pieds tanqués » : la pétanque était née.



38 terrains. Le b o u l o d r o m e couvert offre quant à lui, sur environ 300m², la possibilité de jouer sept parties en simultané.

Deux associations se partagent ces infrastructures, l'association « la Pétanque des retraités » et « Sautron Pétanque ».

la présidence de Jacques Pertuis, elle regroupe aujourd'hui 139 adhérents, dont un peu

plus d'une trentaine de femmes. Sans esprit de compétition, mais avec la volonté de se divertir et de passer de bons moments ensemble, les joueurs se retrouvent tous les mardis après-midi sur les terrains de Sautron. Les spectateurs sont les bienvenus, ainsi que les personnes intéressées pour rejoindre l'association (Contacts : J. Pertuis au 02.40.63.76.41 ou R. Michel au 06.06.66.66.05).



Jacques Pertuis

À l'instar des autres disciplines sportives, la pétanque bénéficie d'installations de qualité à Sautron. Rénové en 2014, le boulodrome extérieur est situé au cœur du complexe sportif et comptabilise

La première est née en 1992. Elle permet aux retraités, hommes et femmes de plus de 55 ans, de pratiquer la pétanque en tant que sport de loisir, dans une ambiance très conviviale. Sous



Philippe Lebas

La pétanque, côté compétition...

Plaisir du jeu et du beau geste sont les maîtres-mots de "Sautron Pétanque". Nous avons rencontré Philippe Lebas qui nous a présenté son association récemment créée sur la commune.

► Le club de « Sautron Pétanque » est récent... En quoi consiste la pétanque sportive ?

Il a été créé en janvier 2014 et regroupe aujourd'hui 43 licenciés, de tous âges : le plus jeune a 25 ans, le « doyen » 82 ans. Les séances d'entraînement ont lieu tous les lundis et les vendredis, de 15h à 20h. Le samedi et le dimanche sont les jours réservés aux concours. Nous avons la chance de bénéficier d'un équipement couvert pour les entraînements, il en existe seulement six sur tout le département.

En 2014, les bons résultats obtenus nous ont permis de passer de la division 3, où nous avons terminé 1^{er} de notre groupe, à la division 2.

L'esprit du club ? L'envie de s'amuser en équipe, avec un esprit compétitif. L'émulation sportive est notre « dopant »... Le club est ouvert à tous les Sautronnais qui souhaitent découvrir le côté « compétition » de la pétanque.

► Quels sont les temps forts à venir ?

Le club organise sur les terrains de Sautron cinq concours d'ici la fin

de l'année : un concours officiel en doublette le 8 mai, deux concours pour les vétérans le 25 juin et le 17 septembre. Le dernier grand rendez-vous aura lieu le 25 octobre, il s'agit du Championnat des clubs en division d'honneur...autant dire l'élite des joueurs de pétanque !

Contact : Ph. Lebas 02.40.63.38.34
ou L. Guille 06.60.61.96.30

<http://club.quomodo.com/sautronpetanque>



Rencontre avec Audrey Ogereau

©Laurens Morel - www.sallycolours.com



DR

Elle a 22 ans, est nantaise de naissance et a vécu toute sa jeune vie à Sautron avant de partir suivre des études supérieures à l'EIGSI, école d'ingénieurs généralistes de La Rochelle, avec pour ambition de devenir plus tard « *ingénieure en recherche et développement sur matériau et mécanique, si possible dans le nautisme* ».

► Et sinon ?

Sinon elle prépare actuellement le Championnat du Monde de voile qui sera organisé à Miami en 2015, passage obligé avant les futurs Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Franck Cammas, navigateur français le plus titré actuellement, ou Billy Besson, actuel champion du Monde, sont certains de ses futurs adversaires... Pour comprendre comment elle en est arrivée là si jeune, il est nécessaire de remonter un peu le temps...

► Son père, Jérôme Ogereau, triple Champion de France

Un jour, Francis, le grand-père, Sautronnais lui aussi, offre un Optimist à son fils et ses filles. Un peu plus tard, Jérôme, le père devient double Champion de France en catamaran de sport Hobie Cat 16, la seconde fois en 1992, année de naissance d'Audrey, sa fille aînée. Il sera ensuite Champion de France sur voilier habitable, Vice-Champion d'Europe sur catamaran et participera au championnat du Monde de Hobie Cat 16 avec son épouse, la mère d'Audrey.

Evidemment, avec un tel passé familial, la suite semble logique. Mais il aura

tout de même fallu attendre un peu « *j'ai débuté la voile sur l'Erdre à l'âge de douze ans, ce qui est assez tard, mais je crois que mon père avait peur de me dégoûter* ». Licenciée à l'ASPTT Nantes (elle l'est toujours) et l'Optimist dans la remorque accrochée à la voiture familiale, les compétitions l'emmènent un peu partout à travers la France. Les places d'honneur, les podiums et les victoires s'enchaînent et la très jeune fille est sélectionnée pour participer au Championnat de France deux années de suite, à 12 et 13 ans.

A 15 ans changement de bateau, Audrey passe sur SL15.5, un petit catamaran de sport qui va beaucoup plus vite et qui se barre en équipage.

Audrey grandit et les bateaux en même temps qu'elle. Elle est sacrée Championne de France en 2012, vingt ans après son père, dans la même catégorie, Hobie Cat 16, puis devient Vice-Championne d'Europe Jeune la même année, « *avec un équipage 100% féminin, contre des équipages masculins* », précise-t-elle pas peu fière de battre les garçons sur l'eau.

► Une femme à la manœuvre

Sur le bateau, elle est à la barre, c'est elle qui prend les décisions stratégiques et qui pilote, en s'appuyant sur les indications et la force de son équipier, un homme (mixité oblige dans sa catégorie actuelle), Matthieu Vandame, 32 ans, Champion du Monde en 2013.

Elle fait preuve d'une volonté certaine « *j'ai demandé un allongement de mes études afin de pouvoir m'entraîner et étudier en même temps, je passe*

plus de 200 jours par an sur les plans d'eau... » ; d'un esprit de compétition vissé au corps « *rien ne remplace l'adrénaline d'un départ et la montée en puissance pendant toute l'épreuve* » ; d'un sens certain de la précision « *la voile croisière ne m'intéresse pas, moi j'aime les petits parcours où il faut faire le geste nécessaire au moment nécessaire* » ; et d'une réelle passion pour le sport « *j'occupe mon temps libre à faire de l'escalade, de la course à pied ou du vélo* »... on s'en doutait un peu, le haut niveau laisse peu de place au hasard et à la chance.

► Cap sur les JO de Rio 2016

Lucide, elle sait que la qualification aux JO de 2016 sera compliquée : « *les Championnats du Monde 2015 à Miami verront s'affronter plusieurs équipages français, tous plus âgés et donc plus expérimentés. Sachant que seul l'équipage victorieux sera qualifié, mes chances sont très minces* ».

On a alors envie de lui souffler la célèbre réplique du Cid : « *[tu es] jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années* ». En fait, elle ne nous en laisse pas le temps et ajoute presque aussitôt « *mais en 2020 les Jeux Olympiques seront organisés à Tokyo et je serai encore jeune* ».

Voilà qui est dit, l'objectif est clair, les moyens d'y parvenir sont identifiés... Souhaitons lui bon vent !



Nouvelles installations

► Cabinet thérapeutique au centre du Cormier

Plusieurs praticiens de la commune se sont associés pour créer un cabinet thérapeutique au 14 rue de Bretagne regroupant différentes spécialités.

Fanny DAVID 02 40 63 27 58 (orthophoniste)

Claire GAULTIER 06 51 67 01 02 (psychomotricienne)

Alice GRIVEAUD 06 60 24 90 35 (chiropracteur)

Clément MARTIN 06 84 69 50 33 (ostéopathe)

Alexandra PAROIS 06 69 78 57 15 (psychologue, psychothérapeute).

► « Bras Droit des Dirigeants » ouvre une franchise à Sautron



"Bras Droit Des Dirigeants" ouvre sa septième agence, en Loire-Atlantique, à Sautron avec à sa tête, **Stéphane COURGEON**, qui a occupé des fonctions de direction commerciale dans le secteur des médias et de la publicité pendant vingt ans.

Cette nouvelle franchise propose un concept de direction commerciale externalisée auprès de gérants de TPE/PME et entreprises familiales qui n'ont pas de cadres commerciaux à

plein temps et qui souvent n'ont pas le temps de gérer la partie commerciale de leur activité.

Stéphane propose de piloter le développement commercial, le management des commerciaux, le recrutement et la formation de nouveaux commerciaux, en intervenant à temps partagé.

Agence de Nantes - Saint-Nazaire : 06 47 80 49 98

stephane.courgeon@brasdroitdesdirigeants.com

www.brasdroitdesdirigeants.com

► EB, l'épicerie fine

EB c'est le fruit d'un rêve qui est devenu réalité pour **Cécile et Sylvain CHEROUGE** : régaler et surprendre avec des produits du coin ! L'épicerie offre une sélection de produits bons et sains, fabriqués en Bretagne, en Pays de la Loire, en Normandie par des artisans et des fermiers respectueux et soucieux du terroir. 95% des artisans sont situés à moins de 250 km de leur boutique. Ils réinventent l'épicerie fine de demain : accessible, dynamique et moderne, s'ouvrant à tous les palais gourmands et gourmets avec des produits fins, naturels, garantis sans conservateurs ni colorants chimiques.

Pour les entreprises, services de coffrets cadeaux, dégustations privées ou réceptions apéritives. Ils organisent par ailleurs des animations-dégustations ponctuelles en présence des producteurs.

Ouvert du lundi au vendredi (14h-18h) et le jeudi et le vendredi jusqu'à 20h.

92 rue de Bretagne

02 28 96 29 04 ou 06 50 69 74 59

info@eb-lepiceriefine.com



► La solution pour votre communication

Alexandre LEMERCIER est un directeur artistique en communication visuelle et multimédia installé à Sautron. Inscrit en tant qu'auto-entrepreneur, il évolue dans des domaines variés, passant du graphisme, des affiches et des supports éditoriaux

aux nouveaux médias comme le web. Contactez-le pour tous vos projets, depuis la conception jusqu'à la création.

lemercier.alexandre@gmail.com

06 82 81 14 04

www.alexandre-lemercier.com

► Les professionnels sautronnais en ligne sur **www.sautron.fr**

Nouveau : les professionnels sautronnais disposent désormais d'un espace dédié et gratuit sur le site officiel de la ville de Sautron.

L'objectif affiché par la municipalité est de valoriser le tissu économique et commercial de la ville tout en facilitant la vie des Sautronnais en leur permettant d'accéder aux différentes coordonnées et informations très facilement.

Tout l'intérêt de ce nouvel outil est que les professionnels eux-mêmes peuvent modifier les informations qui les concernent

directement en cliquant sur "ajouter une entreprise" ou "modifier une entreprise" puis en se laissant guider à travers les différentes étapes de la création d'un compte contributeur. Pour toute information complémentaire, ou en cas de souci dans la démarche d'inscription, merci de contacter le service communication par mail sur **communication@sautron.fr**



Patrimoine Les insolites... de Sautron



Avec la participation de Marjan Monti, nous allons découvrir ensemble quelques faits parfois insolites appartenant à la petite histoire de Sautron... Voici le premier épisode.

► Sautron

Commençons si vous le voulez bien par le nom de notre bourg. Diverses origines sont données à ce nom déjà orthographié « SOULTRON » sur des titres des XV^e et XVI^e siècle. Le Chanoine Boissière (figure très connue des temps passés !) y voit une contraction du latin « saltus rotundus » (forêt circulaire). Et il écrivait : « même si la paroisse de SAUTRON remonte au-delà du XI^e siècle, aucun document ne permet de l'affirmer avec certitude ».

Il est vrai que le titre le plus ancien mentionnant la paroisse date de 1123 et il est orthographié « SALTERONA ». Ce mot pourrait alors provenir de « saltar » (premier élément = sauteur, auquel s'ajoute le suffixe « onem » = homme). Mais la première syllabe « salt » pourrait aussi venir du latin « saltus » = défilé

boisé ou saut. La seconde syllabe « rona » pourrait elle aussi venir du latin « rotundus » = rond.

Enfin, dernière hypothèse tentée par Phelippes-Beaulieux : « sul » = soleil et « trun » = vallon.

La première orthographe « SAULTRON » est née en 1484.

► Les Douets

Le mot vient du celte. Il désigne toujours une mare, un abreuvoir ou un lavoir ; les grands-mères de Sautron connaissent bien ce mot pour y aller souvent laver le linge.

► Bel Abord

Parmi les neuf synonymes de « abord », on trouve les mots « accueil » et « alentours ». Or, à Bel Abord se trouve la croix templière des Dreneuf, croix de

forme pattée, sans chanfrein, avec un cœur en relief sculpté sur le haut du fût. Cette croix a-t-elle un rapport avec le fait que le bourg de Sautron ne se trouve qu'à environ 3 km ? Ou bien est-ce le fait que l'on trouve là un des points les plus hauts de la commune : 74 mètres ?

Marjan Monti

Écrivain

Membre de la Société des Gens de Lettres

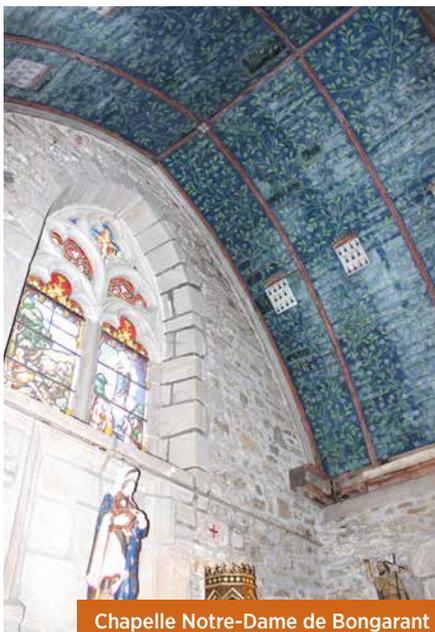
Bibliographie :

Yves Messager et Marjan Monti, Si Sautron m'était conté...

Jean Tosti, Dictionnaire des noms de famille Bernard Boutet, La France en héritage, Lexilogos, dictionnaire en ligne Geneanet, Archives Départementales de Loire-Atlantique.

Chapelle de Bongarant Un patrimoine exceptionnel préservé

Dans le cadre de sa politique de préservation et de rénovation de son patrimoine bâti, et notamment de son patrimoine historique, la municipalité de Sautron a récemment fait réaliser un diagnostic du plafond de la Chapelle Notre-Dame de Bongarant. Quelques éléments d'explications avec Philippe Boitard, Adjoint à l'aménagement du territoire.



Chapelle Notre-Dame de Bongarant



► Quelques mots sur la chapelle ?

Beaucoup de Sautronnais connaissent la légende qui raconte qu'au XV^e siècle le duc de Bretagne François II se retrouva face à un sanglier lors d'une chasse et chuta. Il fit alors le vœu d'édifier une chapelle s'il échappait à la mort. Erigée au XV^{ème} siècle, la chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1969. D'importants travaux intérieurs et

extérieurs ont été réalisés au fil des siècles et, plus proche de nous, depuis les années 2000.

► En quoi a consisté cette intervention ?

La prestation demandée consistait à expertiser l'état sanitaire des lambris peints et des bois composant ce plafond très particulier et très beau, en forme de carène de navire renversée, constitué de lattes de bois peintes de fleurs sur fond bleu foncé. Le bon état constaté par l'entreprise spécialisée nous réjouit bien évidemment ! Pour mémoire, la peinture date de 1901, alors que les lambris sont beaucoup plus anciens sans datation fiable.



Liste mixte de gauche : PS - EELV - société civile : « J'AIME SAUTRON »

Nos mots débutent par une résistance ancrée contre le régime de Terreur que tentent d'imposer des extrémistes religieux dans un état laïc, après avoir touché au coeur la capitale par ces odieux massacres. « Je suis Charlie » : un slogan contre les balles.

Ce qui prévaut est de refuser les extrémismes comme les exclusions, mais également de renouer des liens entre citoyens, et entériner notre liberté respectueuse et démocratique chèrement gagnée au fil des siècles.

A Sautron, nous souhaitons favoriser le lien humain. Nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif développé (plus de 100 activités proposées pour environ 7.200 habitants). De quoi satisfaire nos concitoyens qui souhaitent s'impliquer, donner du sens à leurs actions, s'épanouir.

C'est pourquoi nous portons une grande attention aux choix qui seront faits sur la mandature.

Au Conseil Municipal du 26 février, le débat d'orientation budgétaire a tracé les lignes des futurs investissements : un effort constaté mais tardif pour prendre en compte l'accroissement démographique, notamment vu dans les services communaux. Et quelques aménagements sportifs seraient remis ultérieurement, prêts juste avant les prochaines élections.

La municipalité se plaint particulièrement de diminutions des dotations financières aux collectivités pour environ 150 000 euros par an, et des charges supplémentaires partiellement compensées, comme l'organisation des rythmes scolaires. Cependant, elle souligne ses bons résultats, dont le faible taux d'endettement et d'imposition. En effet, avec 14% de taxe fiscale, Sautron se place dans le top des communes de Loire Atlantique, au détriment de recettes de fonctionnement.

Ainsi, le maire a présenté des mesures « nécessaires pour conserver le cap ».

Par exemple, la diminution des subventions accordées aux associations de 10 000 euros nous interpelle. Selon le Maire, ce serait bien accepté. Dont acte.

Toutefois cela se conjugue avec « l'impossibilité » de revisiter la capacité des salles municipales, malgré l'augmentation démographique avérée et des plannings d'occupation très chargés.

Les solutions économes de la mairie ? Ne plus accepter la création d'associations supplémentaires, ni de membres « non sautronnais » car non imposés à Sautron, au détriment des liens avec nos voisins. Chacun appréciera. Nous y voyons une contradiction avec les discours sur « l'attractivité de Sautron », la

volonté de « maintenir des liens sociaux ». Et serait-ce aussi pour « renflouer les caisses » qu'il est désormais demandé aux partis politiques d'opposition de payer l'accès aux salles de réunion ? Démocratie, tu nous fuis...

Et nous ne saurions terminer cet article sans rendre hommage à deux acteurs qui nous ont récemment quittés. Deux hommes qui ont tissé des relations entre citoyens. Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron, et Gérard Teillais, conseiller municipal PS à Sautron dont l'investissement au sein des « restos du coeur » s'inscrivait pleinement dans les valeurs que nous portons.

Sylvie Demangeat-Leconte

Jean-François Gallant

Michel Guillamo

Marie-France Launay

Conseillers municipaux de la liste

« J'aime Sautron »



NOUS JOINDRE :

Mail : jaimesautron@laposte.net

Téléphone : Sylvie Demangeat Leconte

Tel. 02 51 78 85 40

Liste FN « Sautron bleu marine »

« En raison des élections départementales, Guylène Friard, Liste FN « Sautron bleu marine » n'a pas souhaité publier de tribune politique dans ce bulletin municipal n°204 - Avril 2015. »



État Civil

NAISSANCES

HOCHET Mathis
 KCHIBEL Anass
 BOUJU Ethan
 VIZCARRONDO PARRA Zoe
 DUPIN Gabin
 DEMAS Lyah
 DEMAS Aélie
 STEFANOWSKI Louane
 FETY Rose
 COTTEN Martin

DÉCÈS

SAVARY née MÉRAUD Blanche
 VEVERKA Gérard
 SIBÉRIL née KERJAN Jeanne
 FOUCHER née GUILLET Germaine
 TEILLIAIS Gérard
 BOURGEOIS née LECHAT Armandine
 ECHINARD née CHENEBAULT Marie
 OBLED Jean-Marie
 LEROUX née TERRIEN Gilberte
 PRIOU née BIDAUD Monique
 CLÉMENT Michel
 JOUSSEAUME Damien
 JAHAN Louis
 LOYER Joseph
 DEMAS Lyah
 BOULEAU Guy
 GLOTIN Jules
 CONANEC Joseph
 LANNES née DAVID Simone
 GIOVANNONI née MATTÉ Denise
 ADAM Camille
 PROUTIÈRE Raymond
 BUDAN née BRIVOAL Odette
 LEQUENNELLEC Raymond

Memento

» LA MAIRIE

» **Mairie de Sautron**
 14 rue de la Vallée BP 60045
 44880 Sautron
 Tél. 02 51 77 86 86
 mairie@sautron.fr
 www.sautron.fr
 www.facebook.com/villedesautron
 Ouvert au public : lundi au vendredi
 8h30-12h30 et 13h30-17h15, samedi 9h-12h

» **Service Famille et Vie Sociale
 Service Vie Associative
 Culture et Événementiel**
 Fermeture au public le lundi de 13h30 à 16h
 Tél. 02 51 77 88 48

Service Famille
 Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46

Service Vie Sociale
 Tél. 02 51 77 86 96 (fermé au public tous les
 après-midi)

**Service Vie Associative, Culture et
 Événementiel** Tél. 02 51 77 86 98

» **Service Urbanisme et Patrimoine**
 Tél. 02 51 77 86 94
 Au sein de ce service, service urbanisme
 ouvert au public : lundi, mardi, jeudi et
 vendredi matin 8h30-12h30, mercredi
 8h30-12h30 et 13h30-17h15

» **Service Communication**
 Tél. 02 51 77 88 42

» **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
 Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54

» **Bibliothèque municipale**
 Tél. 02 40 63 52 21
 Site : bibliotheque.sautron.fr
 Ouvert au public : lundi, mardi et vendredi
 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et 14h30-
 18h30, samedi 10h-12h
 Ouvert au public en période de vacances
 scolaires : mercredi 10h-12h et 14h30-18h30,
 samedi 10h-12h

» **CLIC « Seniors Loire et Cens »**
 Tél. 02 40 63 80 29
 Horaires de permanences : du lundi au
 vendredi 10h-12h. Possibilité de prendre
 rendez-vous pour des visites à domicile.

» **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
 (voirie, collecte déchets...)
 Tél. 02 51 83 65 00
 37 boulevard Einstein - 44300 Nantes
 Collecte des déchets mardi ou vendredi
 selon le lieu de votre habitation.
 ATTENTION : certaines dates de collecte
 seront modifiées en raison des jours fériés
 à venir. Ainsi, la collecte du mardi 26 mai se
 fera le mercredi 27 mai. Les collectes des 1^{er},
 8, 15 et 29 mai se feront respectivement les
 2, 9, 16 et 30 mai.

» **Déchetterie du Croisy**
 Tél. 02 40 63 06 76

» **Permanences**
 Le député de la circonscription de Nantes-
 Orvault-Sautron (1^{re} circonscription de
 Loire-Atlantique)
 François de Rugy 02 51 82 87 76

Conseiller départemental : le résultat des
 élections n'est pas encore connu à la date
 d'impression.

» NUMÉROS D'URGENCES

» **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence)
 ou 02 40 63 46 10

» **Pompiers 18**

» **Centre hospitalier CHRU - Hôtel Dieu**
 Tél. 02 40 08 33 33

» **Urgences CHRU**
 Tél. 02 40 08 38 95

» **Centre anti-poison CHU d'Angers**
 Tél. 02 41 48 21 21

» SERVICES DE GARDE
MÉDECINS :

» **SAMU** : 15, Urgences médicales (ou 112
 appel d'urgence à partir d'un portable)

» **Maison médicale de garde** : 15

» **SOS Médecin Nantes** : 02 40 50 30 30

» **Pharmacie de garde** : 32 37 (0,34€/min)

» **Cabinet médical résidence de "l'Aubier"**
 Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61
 ou 02 40 02 67 03

» **Groupe médical de la Vallée**
 Tél. 02 40 16 99 16 ou Tél. 02 40 08 33 33

» COORDONNÉES UTILES

» **Allo Service public** Tél. 39 39

» **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61

» **EDF Dépannage**
 Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)

» **GDF Suez - Urgence Sécurité**
 Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)

» **Service de l'Eau Véolia** Tél. 0 811 902 902

» **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80

» **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
 Tél. 02 40 40 52 52

» **La Poste de Sautron**
 Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31

» **Météo France**
 Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50

» **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr

» **Allô Lila**
 Tél. 0 825 087 156
 ou www.loire-atlantique.fr

» **Aéroport Nantes Atlantique**
 Tél. 0 892 568 800 (0,34E TTC la minute)

» **Gare SNCF** Tél. 36 35

» **Gare routière / Transports LILA - Allô Lila**
 Tél. 0 825 087 156

» **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
 Tél. 02 40 69 22 22

À noter :

*Petit Marché
du Mardi Soir
à partir de 16h30*

*Produits
Bis et/ou du Terroir
fruits, légumes, fromage, pain, viande,
traiteur...*

*Halle de la Linière
à Sautron*



www.facebook.com/villedesautron



Ville de SAUTRON